



DIFFÉRENCE

Inclusion à l'école : quatre projets d'intégration à la loupe

La Ligue des familles plaide pour une société inclusive, plus respectueuse des singularités de chacun, enfant ou adulte. L'école est un moyen pour construire cette société ouverte à la différence. La Ligue des familles a mené une enquête de terrain dans quatre écoles de Bruxelles et de Wallonie. Des entretiens ont été menés avec les personnes directement concernées : parents, enseignants, directions, centres PMS, pour mieux comprendre les dynamiques qui rendent possible ces inclusions. En voici les principaux résultats.

L'accès des personnes en situation de handicap à un enseignement primaire inclusif de qualité est un droit reconnu par l'ONU. Ces dernières années, de plus en plus d'élèves à besoins spécifiques ont bénéficié d'un accompagnement pour poursuivre leur scolarité dans les écoles fondamentales d'enseignement ordinaire de Wallonie et de Bruxelles, notamment grâce au Décret intégration.

Pour avoir une idée plus concrète de ce qui se fait dans ces écoles inclusives, nous avons analysé quatre projets qui ont chacun leurs spécificités. En effet, un enfant n'est pas l'autre. Les écoles ont des histoires et des projets différents et les membres de l'équipe éducative ont un vécu et un état d'esprit qui leur est propre. Néanmoins, nous pouvons pointer certains traits communs à toutes ces expériences.

Des projets réussis...

Ces projets d'intégration sont qualifiés de réussite par l'ensemble des personnes interrogées parce que les élèves continuent à progresser dans divers domaines : apprentissages scolaires, socialisation, communication et autonomie. De plus, ces élèves se sentent bien dans leur classe et dans leur école. Ils montrent aussi qu'ils ont envie d'apprendre. Cependant, ces exemples positifs ne nous empêchent pas de voir que d'autres projets d'intégration se passent moins bien ou pas du tout. Il est peut-être simplement plus difficile d'en parler...

... pas sans difficultés

Dans la mise en place du projet, les principales difficultés ont été le manque d'information des parents quant aux possibilités d'intégration, l'opposition de certaines directions d'écoles ordinaires par rapport au projet, ainsi que la difficulté de trouver une école spécialisée partenaire de l'intégration.

Au cours de ces projets, certains moments ont été plus difficiles pour les élèves intégrés : à certaines périodes, ils se sentaient un peu moins à leur place dans la classe ordinaire. Ce sont des moments où l'intégration est questionnée et où tous les intervenants se réunissent afin d'essayer de nouvelles stratégies pour dépasser la difficulté.

Plusieurs des personnes rencontrées ont souligné le temps, l'énergie et la créativité que demande l'intégration d'un élève à besoins spécifiques. Mais comme nous le disait le titulaire d'un de ces élèves, « cela en vaut vraiment la peine ! ».



Cinq clés pour les réussir

Comme dans toutes les recettes, la réussite d'une intégration demande la savante combinaison de plusieurs ingrédients. L'enquête en révèle cinq majeurs.

- ▶ Une communication de qualité entre toutes les parties prenantes. Elle permet à la fois une bonne circulation des informations indispensables à un projet d'intégration et de favoriser le travail d'équipe autour de l'élève.
- ▶ L'implication nécessaire de l'ensemble des partenaires, et notamment celle de l'élève et de ses parents. Tous doivent être de véritables acteurs de l'intégration.
- ▶ L'individualisation du projet et des adaptations mises en place afin de correspondre au mieux aux besoins et aux objectifs de l'élève : chaque enfant est différent. Un papa nous a confié que « Le Décret intégration a un grand avantage : l'école ne se focalise plus sur les points faibles de l'enfant, mais sur les objectifs spécifiques atteints et à atteindre ».
- ▶ L'adhésion de tous les intervenants au projet semble indispensable à sa réussite, notamment celle du titulaire de la classe ordinaire.
- ▶ Enfin, idéalement, les projets d'intégration devraient être des projets de l'ensemble de l'école ordinaire pour en favoriser la cohérence et la continuité.

Des aménagements incontournables

Pour permettre le bon déroulement d'une intégration et pour aider l'élève à atteindre ses objectifs, certains aménagements sont nécessaires. Dans les quatre projets que nous avons étudiés de plus près, nous avons rencontré plusieurs types d'adaptation :

- ▶ organisationnelle. Exemple : le titulaire d'un des élèves intégrés bénéficie d'un après-midi par semaine dans son emploi du temps pour préparer les activités d'apprentissages spécifiques qui seront proposées en classe;
- ▶ pédagogique. Exemple : pour un des élèves intégrés, l'abstraction est très difficile. L'enseignant issu du spécialisé qui l'accompagne plusieurs heures chaque semaine conçoit donc de nombreux supports et outils afin de faire passer les apprentissages à l'élève par le biais de la manipulation.
- ▶ physique. Exemple : les bancs et les tables d'une classe ordinaire sont disposés de manière à ce que l'élève intégré puisse voir tous ses camarades et être ainsi plus à son aise.

Des bénéfices pour les élèves intégrés...

Les indices de réussite sont de natures diverses : envie d'apprendre manifeste, progrès dans la maîtrise des matières scolaires, dans le comportement, dans la relation aux autres, épanouissement, etc. Bien sûr, il est impossible de savoir comment ces élèves auraient évolué dans une école de l'enseignement spécialisé, mais, dans leur ensemble, les personnes interrogées imputent ces signes positifs à l'intégration en milieu ordinaire de ces élèves.

Pour les autres élèves...

Dans tous les projets analysés, les élèves intégrés ont été bien accueillis par leurs camarades. Les enseignants et les directions rencontrés jouent la carte de la transparence afin de favoriser l'acceptation de la différenciation par les autres élèves. Les titulaires ont constaté dans leur classe de la bienveillance, de l'empathie et de l'entraide, non seulement vis-à-vis des élèves intégrés, mais aussi entre les autres élèves ! Un directeur nous a rapporté qu'un élève de 9 ans lui a dit un jour : « En fait, ce n'est pas [l'élève intégré] qui a de la chance d'être dans notre classe, mais c'est nous qui avons la chance de l'avoir. »

... et pour les écoles ordinaires

Dans deux des quatre cas étudiés, les projets d'intégration étaient les premiers pour les écoles



ordinaires concernées. S'ils n'ont pas été faciles à mettre en place, ils ont permis d'ouvrir les portes de ces écoles à d'autres élèves à besoins spécifiques et à leurs familles. Ces expériences ont également apporté aux titulaires des classes ordinaires un enrichissement humain et professionnel, une meilleure connaissance du handicap, ainsi que de nouveaux outils pédagogiques, bien souvent utiles à d'autres élèves de leurs classes.

Le rôle des parents

Les parents d'enfants à besoins spécifiques désireux d'intégrer leur enfant au sein de l'enseignement ordinaire jouent un rôle central dans l'intégration scolaire. En effet, l'implication active et continue est primordiale dans la réussite d'une intégration pour de nombreux acteurs interrogés.

► Les parents sont les meilleurs experts en ce qui concerne leur enfant. Ils devraient toujours pouvoir participer activement à la définition des objectifs de l'intégration, à la mise en place des moyens pour les atteindre ainsi qu'au suivi et à l'évaluation du processus. Leur apport ne peut qu'être bénéfique pour l'équipe éducative et pour l'élève. Les parents sont une ressource pour les autres acteurs de l'intégration.

► Les parents sont bien souvent les moteurs de l'intégration de leur enfant dans l'enseignement ordinaire, dans et hors du cadre du Décret intégration. Il a même fallu à certains parents rencontrés devoir faire preuve d'une grande détermination pour que l'intégration de leur enfant devienne une réalité. Pour eux, les motivations de l'inscription de leur enfant dans une école ordinaire sont claires : « C'est la vie normale. Il n'est pas logique d'être dans une situation protégée. L'inclusion, c'est normal. Les personnes en situation de handicap font partie de la société, ils doivent donc faire partie de la même école ».

► Enfin, les parents sont aussi les relais de l'équipe éducative à la maison. Plusieurs intervenants rencontrés ont pointé l'importance du suivi à domicile des apprentissages scolaires, comportementaux, sociaux, etc., en dehors du temps scolaire. Ce suivi doit se faire en cohérence avec le travail de l'équipe éducative à l'école.

Cette nécessaire implication des parents n'est cependant pas sans conséquences sur leur vie quotidienne et plus particulièrement sur leur vie professionnelle. En effet, il nous semble important de signaler ici que si les parents que nous avons rencontrés peuvent exercer un rôle très actif dans la scolarité de leur enfant. C'est notamment le cas dans trois des quatre cas étudiés, parce qu'au moins l'un des deux parents a réduit son temps de travail, voire même arrêté de travailler.

De plus, les parents ne semblent pas toujours être correctement informés des droits de leur enfant, notamment par rapport à la scolarité. Ce manque d'information des parents est un véritable obstacle à l'intégration des enfants à besoins spécifiques. Un droit que l'on ne connaît pas est un droit que l'on ne peut pas exercer.

Même si l'intégration est parfois difficile, cela en vaut la peine, du moins dans les cas révélés par cette enquête. Et toutes nos écoles ordinaires sont en mesure de le faire, moyennant quelques changements, notamment dans la perception de la différence et dans la vision de la réussite scolaire.



Comme nous l'a dit un directeur d'école ordinaire : « Je suis content qu'on intègre enfin des enfants en situation de handicap dans l'école ordinaire. Nous sommes encore à la préhistoire à ce niveau-là! C'est encore bien trop modeste, même si il y a quelque chose qui bouge. »

François Berteau, chargé d'études

Publié le 9 juin 2015 et mis à jour le 23 octobre 2015

Paru dans le Ligueur des parents du 10 juin 2015